

Monsieur le ministre,

Informé.e par l’ACAT-France, je souhaite vous faire part de ma profonde préoccupation concernant la détention arbitraire de sept responsables d’Églises chrétiennes, arrêtés à Asmara, entre 2004 et 2005, et détenus depuis lors au secret, sans inculpation ni procès.

Depuis plus de vingt ans, le Révérend Haile Naizge, le Docteur Kiflu Gebremeskel, le Révérend Million Gebreselassie, le Docteur Futsum Gebrenegus, le Révérend Dr Tekleab Menghisteab, le Révérend Gebremedhin Gebregiorgis et le Révérend Kidane Weldou sont détenus dans des conditions inhumaines, sans contact avec leurs proches ni accès à un avocat.

J’appelle à leur libération, ainsi que celle de tous les autres détenus, emprisonnés en raison de leur foi ou de leur appartenance religieuse.

Je vous prie d’agréer, Monsieur le ministre, mes salutations distinguées.

Monsieur Osman Saleh Mohammed
ministre des Affaires étrangères
Via
Ambassade d’Érythrée en France
1 rue Germaine-de-Staël,
75015 Paris

NOM : SIGNATURE :

ADRESSE :

ACAT-France 2025 - Photos : © Church in chains.

AGIR POUR UN MONDE DIGNE

DÉCEMBRE 2025



Cela fait plus de vingt ans qu’en Érythrée, sept responsables d’Églises non reconnues par l’État sont détenus arbitrairement, sans jugement et dans des conditions inhumaines. Arrêtés en 2004 pour leur foi, ils font partie des milliers de prisonniers d’opinion érythréens enfermés arbitrairement dans ce pays souvent qualifié de « prison à ciel ouvert ».

Arrêtés à Asmara, la capitale, entre 2004 et 2005, à la suite d’une vaste campagne de répression visant les Églises « non enregistrées », le Révérend Haile Naizge, de l’église du Plein Évangile, le Docteur Kiflu Gebremeskel, de l’Alliance Évangélique Érythréenne, le Révérend Million Gebreselassie, de l’église Rhema, le Docteur Futsum Gebrenegus, prêtre orthodoxe, le Révérend Dr Tekleab Menghisteab, prêtre orthodoxe, le Révérend Gebremedhin Gebregiorgis, prêtre orthodoxe, le Révérend Kidane Weldou, pasteur de l’église d’Asmara - sont détenus sans inculpation ni procès. Ils seraient détenus, au secret, dans des conditions extrêmement difficiles, au centre de haute sécurité de Wengel Mermera à Asmara. Leurs familles ignorent s’ils sont encore en vie.

Une politique de persécution religieuse systématique

Sous la présidence d’Isaia Afwerki, au pouvoir depuis 1993, l’Érythrée demeure l’un des pays les plus fermés et les plus répressifs du monde. Depuis 2002, le gouvernement érythréen ne reconnaît officiellement que quatre confessions religieuses : l’Église orthodoxe, l’Église catholique, l’Église évangélique luthérienne, et l’islam sunnite. Toutes les autres communautés chrétiennes (pentecôtistes, évangéliques, adventistes) ont été interdites. Le simple fait de se réunir pour prier hors du cadre officiel peut conduire à l’arrestation. Des milliers de chrétiens seraient actuellement arbitrairement détenus en Érythrée. Certains sont libérés après des années de détention sans jugement, tandis que d’autres disparaissent. Les conditions de détention sont effroyables : promiscuité extrême, tortures, privation d’eau, de nourriture et de soins.

Vingt ans d’oubli, mais pas de silence

Les sept responsables d’Églises arrêtés en 2004-2005 incarnent la résistance pacifique de milliers de croyants érythréens persécutés pour leur foi. Leur détention, qui dure depuis plus de deux décennies, constitue une violation flagrante du droit international. L’ACAT-France appelle à leur libération immédiate et au respect de la liberté de conscience et de culte en Erythrée. En écrivant aux autorités érythréennes, vous contribuez à rompre le silence qui entoure ces sept hommes détenus depuis plus de vingt ans. Votre mobilisation peut sauver leurs vies et rappeler au régime d’Asmara que le monde n’a pas oublié leurs visages.

Retrouvez toutes nos actions sur acatfrance.fr

Oui, je participe à la lutte contre la torture

J’adhère à l’ACAT-France pour un montant de 24 € la première année

Je fais un don à l’ACAT-France

10 € 30 € 50 € 90 € libre €

Je recevrai un reçu fiscal me permettant de déduire 66 % de mon adhésion ou de mon don.

Je souhaite m’abonner à la revue Humains.

Pour 12 € la première année, je recevrai 4 numéros

Je souhaite recevoir des informations sur les legs, assurances vies et donations



Prénom

Nom

Mail

Adresse

Je renvoie ce bulletin à l’ACAT-France, 7 rue Georges Lardennois 75019 Paris. Chèque à l’ordre de l’ACAT.

Nous respectons vos données personnelles. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé. Elles sont destinées aux services de gestion et aux tiers mandatés par l’ACAT-France à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes ou faire appel à votre générosité. Vos données sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités précitées et pour l’envoi de votre reçu fiscal. Vous disposez d’un droit d’accès, de modification, de rectification, de portabilité et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez demander à ce qu’elles ne soient pas communiquées à d’autres organismes. Pour toutes ces demandes, contactez l’ACAT-France : 01 40 40 42 43 / dpo@acatfrance.fr



Protestons, soyons solidaires et prions,
à la suite de la détention arbitraire et
sans jugement depuis plus de 20 ans,
de sept responsables d'Eglises et de
nombreux autres croyants, dont on
est sans nouvelles.

Georges Heichelbech, membre de la commission Théologie
et du groupe de travail Sensibiliser les églises

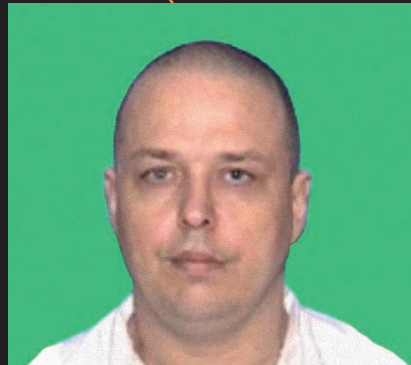
AGIR EN ÉRYTHRÉE ET AILLEURS

GRÂCE À VOUS

ETATS-UNIS : L'EXÉCUTION DE ROBERT
ROBERSON SUSPENDUE AU TEXAS

La Cour d'appel pénale du Texas a accordé, le 9 octobre 2025, un sursis d'urgence à Robert Roberson, citoyen américain condamné à mort en 2003 pour le meurtre présumé de sa fille de deux ans. Il existe des doutes sérieux sur sa culpabilité avec des éléments probants de son innocence. Cette décision ravive l'espoir d'un procès équitable à venir et d'une justice enfin rétablie dans cette affaire.

L'ACAT-France s'était récemment mobilisée dans le cadre d'un appel et de son programme de correspondance avec les condamnés à mort.



© DR.

ACAT
France

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
@ACAT_France f ACAT France acat_france

CONTACT LOCAL

Je signe la carte
Je découpe la carte
J'envoie la carte

Ce n'est pas de votre faute si la torture existe, mais si elle recule c'est grâce à vous.
Votre signature peut changer un destin.

J'AGIS AVEC L'ACAT-FRANCE.

AGISSONS ENSEMBLE POUR UN MONDE DIGNE

ÉRYTHRÉE

J'agis pour la libération
des sept responsables
d'Eglises détenus
arbitrairement en
Érythrée pour leur foi

